

1. IDENTIFICATION

Identificateur de produit

Nom du produit High-Gloss Finish Sealer

Autres moyens d'identification

Numéro de la feuille de données de sécurité MSC-023-FR

Code du produit OMB No. 1218-0072

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Haute-Gloss Finition Sealer pour Saltillo, Terra Cotta, poreux carreaux non émaillés, autre béton, Pierre & Masonry Surfaces.

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse du fournisseur

Miracle Sealants Company
12318 Lower Azusa Road
Arcadia, CA 91006

Numéros de téléphone d'urgence

Téléphone de l'entreprise 1-626-443-6433 (téléphone)
1-626-443-1435 (Fax)

Numéro de téléphone d'urgence 24 heures sur 24 1-800-350-1901

Nombre d'appel d'urgence

Pour les déversements de produits, des fuites ou des expositions appellent:
Infotrac 1-800-535-5053 (Amérique du Nord) ou le 1-352-323-3500 (International)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Aspect Blanc opaque

État physique Liquide

Odeur Polymère

Classification

Ce produit chimique ne répond pas aux critères énoncés dangereuses d'ici à 2012 OSHA Hazard Communication Standard (29 CFR 1910.122). Toutefois, cette Fiche de Données de Sécurité (FDS) contient des informations utiles critiques pour une manipulation et une utilisation correcte de ce produit. Cette FDS doivent être conservés et disponibles pour les employés et les autres utilisateurs de ce produit.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom chimique	No. CAS	% en poids
polymère propriétaire	Propriétaire	propriétaire
la cire exclusive	Propriétaire	propriétaire
éther propriétaire	Propriétaire	propriétaire
phosphate propriétaire	Propriétaire	propriétaire

Si Nom chimique / CAS est "propriétaire" et / ou Poids-% est répertorié comme un éventail, l'identité chimique spécifique et / ou le pourcentage de composition a été retenu comme un secret commercial

4. PREMIERS SOINS

Premiers soins

Conseils généraux	Fournir cette fiche au personnel médical pour le traitement.
Contact avec les yeux	Rincer immédiatement à l'eau claire, fluide pendant 15 minutes. Consulter un médecin si l'irritation persiste.
Contact avec la peau	Laver à l'eau et au savon. Si l'irritation persiste, appeler un médecin.
Inhalation	Déplacer à l'air frais; Si la victime est inconsciente, consulter immédiatement un médecin. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
Ingestion	NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison.

Symptômes et effets les plus importants

Symptômes	Yeux: Sensation de brûlure. peau: Ne devrait pas être un problème. ingestion: nausées. Inhalation: Ne devrait pas être un problème.
------------------	--

Indication des éventuels besoins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Notes au médecin	Traiter en fonction des symptômes.
-------------------------	------------------------------------

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés

Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat.

Moyens d'extinction inappropriés	Non déterminé.
---	----------------

Dangers spécifiques du produit

Le produit n'est pas inflammable ou combustible.

Produits de combustion dangereux Oxydes de carbone.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles	Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.
---------------------------------	--

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement	Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Contenir et absorber avec un matériau absorbant inerte.
Méthodes de nettoyage	Ramasser et dans une méthode d'élimination des déchets: Éliminer conformément aux règlements fédéraux, étatiques et locales. Pour l'élimination des déchets, voir section 13 de la FDS.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils sur la manutention sécuritaire Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Conserver hors de la portée des enfants.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions d'entreposage Conserver dans un endroit frais et sec, hors de la lumière directe du soleil. Ne pas congeler, inférieur ou égal à 32 °F ou de la chaleur supérieure à 110 °F.

Matières incompatibles oxydants forts, matières cationiques.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie Une ventilation mécanique ou par aspiration si disponible.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Hermétique, éclaboussures des lunettes de sécurité à l'épreuve.

Protection de la peau et du corps Gants de protection: en plastique ou en caoutchouc, résistant aux produits chimiques
Vêtements de protection nominale ou matériel: vêtements résistants aux produits chimiques.

Protection respiratoire Aérer en ouvrant toutes les portes et fenêtres. En cas d'exposition supérieure à la TLV ou PEL nécessite un respirateur approuvé par NIOSH équipé pour l'exposition ou une protection respiratoire appropriée per29 CFR 1910.134 est nécessaire.

Considérations générales sur l'hygiène Les travaux pratiques d'hygiène: Se laver soigneusement les mains avant de manipuler des aliments, des liquides ou des produits du tabac. Utilisez votre bon sens et de précaution de produits chimiques. Ne jamais mélanger ce produit avec d'autres produits chimiques. Consultez votre superviseur pour toutes les autres pratiques d'hygiène et de sécurité. Toutes les pratiques dépendent de votre entreprise spécifique. Mode d'emploi trouvent normalement sur l'étiquette qui va dicter les mesures d'ingénierie et de contrôle.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide	Odeur	Polymère
Aspect	Blanc opaque	Seuil de perception de l'odeur	Non déterminé
Couleur	Blanc opaque		

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
pH	8.0-9.5	
Point de fusion/point de congélation	Non testé	
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition	> 212 °F / >100 °C	
Point d'éclair	Indisponible	
Taux d'évaporation	Non testé	
Inflammabilité (solide, gaz)	Non déterminé	
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limites d'inflammabilité supérieure	Aucun	

Limite inférieure d'inflammabilité	Aucun	
Pression de vapeur	Non testé	
Densité de vapeur	Non testé	
Densité relative	1.04	(1=Eau)
Solubilité dans l'eau	Complètement soluble	
Solubilité dans d'autres solvants	Non déterminé	
Coefficient de répartition	Non déterminé	
Température d'auto-inflammation	Non déterminé	
Température de décomposition	Non déterminé	
Viscosité cinématique	Non déterminé	
Viscosité dynamique	Non déterminé	
Propriétés explosives	Non déterminé	
Propriétés comburantes	Non déterminé	

Autres informations

VOC Content 52 g/L

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Pas réactif dans des conditions normales.

Stabilité chimique

Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.

Possibilité de réactions dangereuses

Aucun dans des conditions normales de traitement.

Polymérisation dangereuse Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

Conditions à éviter

Tenir hors de portée des enfants.

Matières incompatibles

oxydants forts, matières cationiques.

Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables**Renseignements sur le produit**

Contact avec les yeux Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.

Contact avec la peau Ne devrait pas être un irritant de la peau lors de l'utilisation prescrite.

Inhalation Dans des conditions normales d'utilisation prévu, cette substance ne devrait pas être un risque d'inhalation.

Ingestion Peut causer des nausées.

Renseignements sur les composants

Nom chimique	ETAmél (orale)	ETAmél (cutané)	CL50 par inhalation
Water 7732-18-5	> 90 mL/kg (Rat)	-	-
la cire exclusive	= 8 g/kg (Rat)	-	-
éther propriétaire	= 1920 mg/kg (Rat)	= 4200 µL/kg (Rabbit) = 6 mL/kg (Rat)	> 5240 mg/m ³ (Rat) 4 h
phosphate propriétaire	= 3 g/kg (Rat)	> 16 mL/kg (Rabbit)	> 6.4 mg/L (Rat) 4 h

Informations sur les effets toxicologiques**Symptômes**

S'il vous plaît voir la section 4 de la présente FDS pour les symptômes.

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée**Cancérogénicité**

Ce produit ne contient aucun agent cancérogène ou potentiellement cancérogène inscrit par l'OSHA, le CIRC ou le NTP.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
la cire exclusive		Group 3		

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES**Écotoxicité**

Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'élimination.

Renseignements sur les composants

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Crustacés
éther propriétaire		10000: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 static 19100 - 23900: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 flow-through 13400: 96 h Salmo gairdneri mg/L LC50 flow-through 11400 - 15700: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 flow-through 11600 - 16700: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 flow-through	3940 - 4670: 48 h Daphnia magna mg/L EC50
phosphate propriétaire		10.4 - 12.0: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 flow-through	

Persistance/Dégradabilité

Non déterminé.

Bioaccumulation

Non déterminé.

Mobilité

Nom chimique	Coefficient de répartition
éther propriétaire	-0.8
phosphate propriétaire	4.78

Autres effets nocifs

Non déterminé

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Élimination des déchets	L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales.
Emballages contaminés	L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

<u>Remarque</u>	S'il vous plaît voir le document d'expédition actuelle plus pour des renseignements à jour d'expédition, y compris les exemptions et les circonstances spéciales.
<u>DOT</u>	S'il vous plaît se référer au connaissance réception / documents pour des informations mises à jour
<u>IATA</u>	S'il vous plaît se référer au connaissance réception / documents pour des informations mises à jour
<u>IMDG</u>	S'il vous plaît se référer au connaissance réception / documents pour des informations mises à jour

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Inventaires internationaux

Nom chimique	TSCA	LIS/LES	EINECS/E LINCS	ENCS	IECSC	KECL	PICCS	AICS
Eau	X	X	X	X	X	Present	X	X
la cire exclusive	X	X		Present	X	Present	X	X
éther propriétaire	X	X	X	Present	X	Present	X	X
phosphate propriétaire	X	X	X	Present	X	Present	X	X

Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

Règlements fédéraux aux États-Unis

CERCLA

Cette matière, telle qu'elle est fournie, ne contient aucune substance réglementée au titre des substances dangereuses en vertu du CERCLA (Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act) (40 CFR 302) ou en vertu des amendements de la loi Superfund (Superfund Amendments and Reauthorization Act (SARA) (40 CFR 355). Les exigences précises de déclarations en matière de déversement de cette matière peuvent varier selon les règles locales, régionales ou nationales

SARA 311/312 Catégories de dangers

Ce matériau, tel que fourni, ne contient pas de substances soumises aux exigences de SARA Sections 311/312 (40 CFR 370)

SARA 313

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit contient un ou des produits chimiques soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Part 372

Nom chimique	No. CAS	% en poids	SARA 313 - Valeurs de seuil %
éther propriétaire -		propriétaire	1.0

États-Unis - Réglementations des États**Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis**

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
éther propriétaire	X		X

16. AUTRES INFORMATIONS**NFPA****Risques pour la santé****Inflammabilité****Instabilité****Dangers particuliers**

0

0

0

Aucun

HMIS**Risques pour la santé****Inflammabilité****Dangers physiques****Protection individuelle**

0

0

0

Non déterminé

Date d'émission :

01-févr.-2012

Date de révision :

13-août-2015

Note de révision:

nouveau format

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique